

Demande de subvention – Projet de recherche en milieu clinique
**Trousse pour compléter le formulaire
de demande de subvention**

Section A Obligations des récipiendaires de subventions

**OBLIGATIONS POUR LE RÉCIPIENDAIRE DE
SUBVENTION DE RECHERCHE CLINIQUE**

Concours 31 janvier 2010

(Subvention unique de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec)

L'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec rappelle au récipiendaire de subvention de recherche clinique, que celle-ci doit être utilisée dans un contexte de fonctionnement de projet de recherche clinique. Le chargé de projets physiothérapeute de l'Ordre, secondé par le Comité de recherche clinique en physiothérapie, assure le suivi des projets de recherche clinique subventionnés par l'Ordre.

Les obligations du récipiendaire sont disponibles sur le site de l'Ordre. Les candidats sont invités à en prendre connaissance avant d'envoyer leur demande. Le document doit être retourné à l'Ordre après la date du concours, lorsque le récipiendaire accepte la subvention.

**Section B Directives générales pour compléter le
formulaire de demande de subvention**

Les physiothérapeutes et les thérapeutes en réadaptation physique (T.R.P.) intéressés à présenter un projet de recherche doivent compléter le « *Formulaire de demande de subvention, projet de recherche en milieu clinique* » en prenant soin de suivre les consignes données dans le formulaire ainsi que les précisions supplémentaires fournies

dans le présent document. Les demandeurs doivent joindre au formulaire les lettres d'appui de deux répondants de même que l'Attestation de conformité en éthique.

Il est important de ne pas modifier le formulaire. La longueur allouée pour chaque section du formulaire ne doit pas être modifiée. Il est recommandé que les candidats qui téléchargent les formulaires du site internet les impriment d'abord afin de s'assurer, par comparaison une fois leur demande complétée, que la longueur allouée à chacune des sections est bien respectée. LES DEMANDES NE RESPECTANT PAS CETTE CONSIGNE NE SERONT PAS ÉVALUÉES.

Précisions supplémentaires pour compléter le formulaire

Question #3 : Activités au sein de l'Ordre

Pour chaque activité (membres actifs de comités, de projets, organisation de congrès, colloque, etc.) à laquelle vous avez participé, veuillez indiquer :

- Nom de l'activité
- Votre rôle
- Année(s) de participation

Question #6 : Communications (écrites ou orales)

Pour chacune de vos communications veuillez indiquer :

- Le nom des auteurs
- Le titre de la communication
- Pour une communication écrite : le nom de la revue dans laquelle votre communication écrite (article ou abrégé) a été publiée, le volume, les pages et l'année de publication
- Pour une communication orale ou par affiche : le nom du congrès ou colloque où votre communication a été présentée, l'endroit et les dates de l'événement.

Question #7 : Expérience de recherche

Pour chacune de vos expériences de recherche veuillez indiquer :

- Le titre du projet de recherche
- L'année de participation
- L'organisme subventionnaire, s'il y a lieu
- Le nom des chercheurs principaux ou responsables du projet
- Le rôle que vous avez assumé dans le projet

Question #8 : B) Brève description du projet de recherche

Veillez résumer, de façon dynamique et en 250 mots, votre projet de recherche et décrire comment il contribue à l'avancement de la profession. Ce texte sera utilisé pour présenter dans le Physio-Québec les projets qui auront été retenus.

Question #8 : B) Description du projet de recherche en milieu clinique

UTILISER LES QUATRE (4) PAGES SUIVANTES DU FORMULAIRE DE DEMANDE EN RESPECTANT LES CONSIGNES SUIVANTES :

- **POLICE « ARIAL 11 » OU « TIMES NEW ROMAN 12 », MARGE DE 1 POUCE, SIMPLE INTERLIGNE, 4 PAGES MAXIMUM.**
- **PAR SOUCI D'ÉGALITÉ ENTRE LES CANDIDATURES, IL EST IMPÉRATIF QUE VOUS RESPECTIEZ CES CONSIGNES. LES DEMANDES NE RESPECTANT PAS CES CONSIGNES NE SERONT PAS ÉVALUÉES.**

Afin de vous aider dans le projet et dans l'écriture de la demande de subvention, nous suggérons l'ouvrage de référence suivant utilisé à l'Université de Montréal : DOMHOLT, E. (2000). Physical therapy research : principles and applications (2^e ed.), Philadelphia : W.B. Saunders Cie. Vous pouvez également consulter tout autre ouvrage de référence que vous jugerez utile à votre projet.

La description du projet de recherche doit inclure :

1. La problématique et une recension des écrits.

Présenter le rationnel de votre étude, la nature et l'étendue du problème à investiguer. Appuyez-vous d'une recension des écrits pour préciser la pertinence de votre étude. Cette recension de la littérature doit rapporter les données qui font le point sur les connaissances actuelles, apportent des éléments de réponse ou soulèvent des questions.

2. Les objectifs

Les objectifs présentés doivent découler de la problématique énoncée et être formulés d'une façon opérationnelle.

3. Une description de la méthodologie envisagée

Les sujets : précisez la procédure de sélection des sujets, le type d'échantillonnage, les critères d'inclusion et d'exclusion, le nombre de sujet prévu et l'endroit(s) où ils seront recrutés. Justifiez la taille de l'échantillon.

Le type d'étude et le devis de recherche : précisez le type d'étude (essai clinique randomisé à simple insu, étude descriptive, série de cas...). Précisez le devis de l'étude, celui-ci peut être présenté sous forme d'un schéma. Par exemple, indiquez le nombre d'évaluations et le délai entre celles-ci.

Autres procédures : si pertinent, précisez le déroulement des évaluations (mesures de normalisation, position des sujets, etc.), les variables à l'étude, les instruments de mesure en justifiant votre choix (donner par exemple les qualités métrologiques des instruments), les procédures de randomisation s'il y a lieu, l'endroit où sera réalisé le projet.

Analyses : précisez le type d'analyses que vous ferez, analyses paramétriques ou non-paramétriques (distribution de fréquences, analyses de relation, analyses de différences). Précisez les tests statistiques choisis (test de T, ANOVA...).

Question #10 : Faisabilité du projet

1. Disponibilité des sujets

Indiquez le nombre de sujets présentant le problème, dans le (les) milieu(x) où la sélection est réalisée, en fonction du taux de recrutement envisagé selon les critères d'inclusion et d'exclusion et du nombre de sujets nécessaires pour compléter votre étude. Précisez la durée du recrutement.

2. Disponibilité de l'équipement et des ressources techniques et professionnelles

Précisez si les instruments de mesure et les ressources humaines nécessaires à la réalisation de votre projet sont facilement accessibles ou si vous avez des ententes particulières avec des laboratoires de recherche pour l'utilisation d'équipements spécialisés. Précisez le personnel impliqué dans l'étude : le nombre d'évaluateurs et leur expérience.

3. Échéancier du projet

Faire un calendrier des différentes étapes reliées à votre projet de recherche en respectant le délai maximal de deux ans pour le compléter.

4. Brève description du collaborateur principal ainsi que sa signature afin de mieux mesurer la faisabilité du projet.

Question #11 : Prévisions budgétaires

Les demandeurs peuvent utiliser une grille budgétaire utilisée par d'autres organismes subventionnaires de projets de recherche clinique. Dans les cas où d'autres organismes subventionnaires contribuent à la réalisation du projet, les demandeurs doivent préciser la façon dont ils prévoient utiliser les fonds alloués par l'Ordre.

Question #13 : Renseignements administratifs

La remise de subventions sera faite dans les conditions suivantes afin de respecter les obligations fiscales des récipiendaires :

- les récipiendaires de subventions pour les recherches faites dans le secteur privé recevront de la part de l'Ordre des feuillets d'impôt T4A et Relevé 1 si les chèques sont émis à leur nom personnel. Ces récipiendaires seront responsables de la déclaration de la subvention de recherche dans leur rapport d'impôt personnel selon les règles établies par les paliers provincial et fédéral.
- les récipiendaires de subventions pour les recherches faites dans le secteur public devront indiquer l'établissement public qui agira comme responsable administratif de la subvention et la personne contact à cet établissement. Les récipiendaires ne recevront pas de feuillets d'impôt et n'auront pas à inclure le montant de la subvention de recherche dans leur rapport d'impôt personnel. L'Ordre émettra alors les chèques au nom de l'établissement où s'effectuera la recherche. Le récipiendaire pourra retirer les parties de montant nécessaires à la réalisation de projet de recherche sur présentation des pièces justificatives.

Section C Modalités d'évaluation

Toutes les demandes de subvention sont soumises à une procédure d'évaluation portant sur le dossier des responsables du projet ainsi que sur la qualité scientifique et la pertinence du projet de recherche proposé. L'évaluation des demandes se fait par un comité de pairs composé de représentants des cliniciens (M.Sc.), d'un représentant du milieu administratif (M.A.P., M.B.A., etc.) et de deux chercheurs reconnus (dont au moins un détenteur de Ph.D.)

Le dossier des demandeurs est évalué en fonction de l'expérience de travail et de la formation, de l'expérience en recherche, des publications et communications et de la participation aux activités de l'Ordre.

L'évaluation de la qualité scientifique du projet de recherche porte sur la clarté des objectifs de l'étude, sur la problématique qui doit être bien définie et basée sur une revue succincte et pertinente de la littérature, sur la méthodologie proposée ainsi que sur la faisabilité du projet. L'évaluation tient également compte des ressources matérielles et financières prévues pour la réalisation du projet.

La pertinence du projet est évaluée en fonction des retombées pratiques des résultats et de l'apport de connaissances nouvelles pour l'avancement de la physiothérapie.